

jours plus fortifiante, il dort, boit et mange bien et il suit un traitement tonique. La maladie a duré un mois et demi.

Aujourd'hui, sauf l'appareil qu'il est obligé de porter, ce malade est très bien ; il m'a fait le plaisir de se rendre à mon désir de vous le faire voir et il n'a aucune objection à ce que vous l'examiniez.

Vous voyez que le chevauchement des bouts fracturés de la 9ème. et de la 10ème. côte a laissé du côté gauche un espace composé seulement de parties molles. En faisant tousser le malade, vous pouvez constater que le poumon fait une hernie considérable que j'ai voulu prévenir en lui faisant fabriquer l'appareil qu'il porte actuellement.

—:o:—

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL.

—

Séance du 13 Août 1873.

Le Dr. J. G. Bibaud, président, au fauteuil.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Proposé par le Dr. F.-X. Perrault, secondé par le Dr. P. E. Plante, que le Dr. G. O. Beaudry soit admis membre actif. Adopté.

Le Dr. F.-X. Perrault donne lecture d'une observation sur un cas de plaie pénétrante de la poitrine.

La discussion étant remise à la prochaine séance, il est proposé par le Dr. Dagenais, secondé par le Dr. P. E. Plante, que des remerciements sont dus au Dr. Perrault pour son intéressante observation et des félicitations pour l'initiative qu'il a prise de présenter son malade à la Société. Adopté.

Et la séance est levée.

DR. GEORGE GRENIER.

—